

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 10 Juillet 2012 une note d'information simplifiée définitive relative à l'augmentation de capital de NEXANS réservée aux salariés du groupe adhérents au Plan d'Épargne d'Entreprise de Groupe International (PEGI).

Le nombre total maximum d'actions à souscrire au titre de cette opération est de 400.000 actions. Le prix de souscription est de 24,28 Euros par action, soit 267,17 MAD.

Au Maroc, la période de souscription s'étalera du 11 au 13 Juillet inclus. Cette opération concerne les salariés des filiales marocaines NEXANS Maroc, SIRMEL et Tourets et Emballages du Maroc.

La note d'information simplifiée définitive est complétée par le document de référence déposé auprès de l'AMF sous le numéro D12-0275 en date du 4 Avril 2012, le règlement du FCPE « NEXANS PLUS 2012 », le document d'informations clés pour l'investisseur du compartiment « NEXANS PLUS 2012 A », ainsi que le règlement du PEGI.

L'intégralité de la note d'information simplifiée définitive visée par le CDVM ainsi que les documents complémentaires susmentionnés, sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales marocaines du groupe.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 22

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/026/2012

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières